

Sélestat, le 21 novembre 2018

## **Communiqué de presse**

### **Produit de chasse (exercice 2018)**

Il est porté à la connaissance des propriétaires fonciers de Sélestat dont les terrains sont situés dans le périmètre des lots de chasse n° 1, 2, 3 et 4, que la Ville de Sélestat a effectué la répartition du produit de la chasse qui sera reversé par virement bancaire aux bénéficiaires.

Les propriétaires fonciers qui n'ont pas encore transmis leur relevé d'identité bancaire au service des Domaines de la Ville de Sélestat ou à la Trésorerie sont priés de s'adresser à la Trésorerie de Sélestat (5 rue de la Paix) pour percevoir leurs indemnités, munis d'un relevé d'identité bancaire.

#### **Contact presse :**

Grégory FRANTZ,  
Responsable de la Communication  
03 88 58 85 14  
[gregory.frantz@ville-selestat.fr](mailto:gregory.frantz@ville-selestat.fr)

[www.selestat.fr](http://www.selestat.fr)